



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS EST DONNÉ QUE le Conseil municipal, à sa séance régulière du 19 mars 2018, a adopté les règlements suivants :

« **Règlement numéro 662 décrétant une dépense et un emprunt pour des projets d'amélioration dans divers parcs et immeubles, de signalisation de la piste cyclable et d'amélioration à l'aéroport, prévus pour 2018** ». Ce règlement a été modifié par la résolution n° 2018-179TM adoptée le 30 avril 2018.

« **Règlement numéro 665 décrétant une dépense et un emprunt visant à concevoir, à préparer les plans et devis et à procéder à la surveillance des travaux pour le projet de rénovation du système de réfrigération de l'aréna de Black Lake, prévus pour 2018** ». Ce règlement a été modifié par la résolution n° 2018-180TM adoptée le 30 avril 2018.

Ces règlements ont reçu les approbations requises par la Loi, soit celle des personnes habiles à voter les 27 et 28 mars ainsi que le 3 avril 2018 et celle du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 11 mai 2018 pour le règlement n° 665 et le 23 mai 2018 pour le règlement n° 662.

Ces règlements entreront en vigueur le 30 mai 2018, date de la publication de cet avis. Les règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Donné à Thetford Mines, ce 29^e jour de mai 2018.

M^e Edith Girard, OMA
greffière de la Ville